

# Sud'infos

Section syndicale du GHNE -tel :01 64 54 32 77- sud.sante-chl@gh-nord-essonne.fr

Juin 2018

## Nouvel hôpital sur le plateau de Saclay

Vous le savez le COPERMO a rendu, le 29 mai dernier, un avis positif à la construction d'un nouvel Hôpital sur le plateau de Saclay à l'horizon 2024 .

Le capacitaire de ce nouvel hôpital de 45000 m2 se déclinerait de la sorte :

**Médecine** : 55 lits de médecine polyvalente, 30 lits de neurologie (dont l'UNV), 30 lits de court séjour gériatrique, 10 lits de soins palliatifs, 20 lits d'oncologie, 15 lits de cardio et 15 lits de pneumologie soit au total 175 lits

Un hôpital de jour de 24 places sera organisé en deux secteurs un HDJ polyvalent et un HDJ cancérologie/chimiothérapie

**Chirurgie** : 45 lits + 23 places en ambulatoire dont 3 dédiées à l'endoscopie

**Pole mère enfant** : 45 lits d'obstétrique dont 6 chambres kangourou, 12 lits de néonatalogie, 15 lits de pédiatrie et 4 de surveillance continue

**Soins critiques** : 12 lits de réanimation, 6 lits de surveillance continue, 6 lits d'USIC, 8 lits d'USINV, 29 lits d'UHCD dont 6 lits pédiatriques et 3 lits isolement psychiatrie

Sont prévus 85000 passages aux urgences, avec deux circuits patients distinct adultes, pédiatrie.

**Blocs** : bloc général de 9 salles (8 salles d'opération, 1 salle d'urgence obstétricale) et 10 salles de bloc obstétrical dont 6 salles de travail 3 salles de pré-travail et 1 salle physiologique

**Un labo** équivalent à celui du CH2V a quelque chose près, pas d'anatomocytopathologie (activité externalisée sur le CHSCF), une pharmacie centrale, une stérilisation

Concernant **l'imagerie médicale** : 2 salles d'IRM, 2 salles de scanner, 4 salles dont une cone-beam en radiologie conventionnelle, 3 salles d'échographie, 1 salle de mammographie.

Concernant le SSR il serait situé sur le site de la maison de l'Yvette sur Orsay composé de 85 lits et 20 places d'HDJ adossées à un plateau technique de rééducation.

**Le GHNE passera donc de 910 lits et places actuellement à 686 lits et places en 2024 soit une baisse du capacitaire de 25%**

L'état accorde donc généreusement 50 millions d'€ pour la reconstruction d'un nouvel hôpital, qu'il juge innovant et incontournable. Quand on sait que ce projet prévoit la suppression de 600 postes, la fermeture des trois sites (Juvisy - Orsay -Longjumeau), que 600 postes c'est environ 30 millions d'euros/an de paye, donc d'économies pour l'état, on se dit qu'il y a quand même foutage de gueule ! Parce que ni la vente des trois sites estimée à 35 millions d'€ ni l'aide apportée par l'ARS 15 millions d'euros ne couvriront les 200 millions (estimation basse) du projet. Il manque tout de même 100 millions d'euros à trouver. Une paille !! Nous allons donc nous endetter pour des années et allez poussons le bouchon, un peu trop loin Maurice, nous retrouver en plan de retour à l'équilibre financier dès la première année à Saclay avec suppression de postes à la clef. Vous le sentez pas venir vous ?

Sans compter que cette enveloppe devra couvrir les éventuels travaux du regroupement du SSR sur la .../.

Retrouvez votre **Sud'infos** sur notre site départemental : rdv à l'adresse <http://sudsantesociaux91.free.fr>

Maison de l'Yvette. Regroupement prévu en 2019.

Quelle est la position de SUD sur ce dossier ? Nous ne sommes pas contre la construction d'un nouvel hôpital. Ce que nous dénonçons et combattons c'est que le projet Saclay est assujéti à la fermeture des hôpitaux de proximité d'Orsay de Longjumeau et de Juvisy. Si de nouveaux besoins en matière de santé voient le jour en raison de l'urbanisation du plateau de Saclay, construisons un nouvel hôpital pour y répondre : bravo !

**Mais pas au détriment des besoins de santé du bassin de population que couvrent actuellement les sites de Juvisy, de Longjumeau et d'Orsay !**

Actuellement nous enregistrons 130000 passages aux urgences, 140000 prévu d'ici 2020 et comptons 308 lits de médecine. (297 en 2020) Chaque hiver, nous sommes obligés de pousser les murs pour faire face aux épidémies de grippe (trois patients dans des chambres de deux, patients dans les parties communes ...) Quelle qualité de soins sur le plateau de Saclay avec 175 lits de médecine ? N'est ce pas d'ailleurs ce que préconise le tout récent rapport de la haute autorité de l'assurance maladie: renforcer sur notre territoire le maillage en hôpitaux de proximité ! Car ce ne sont pas les CCSU, du moins dans leur formule actuelle, qui répondront aux enjeux de santé publique du territoire Nord Essonne. Ces structures ne seraient pas ouvertes 24/24, ne disposeraient pas de lits d'hospitalisation de courte durée. Situées loin de l'hôpital de Saclay, l'accès direct à un service d'imagerie médicale et de laboratoire paraît compliqué voire incertain.

Alors dans ce schéma, un hôpital référent sur le plateau de Saclay, gardons des structures de proximité dont les missions seraient à définir, **renovons ces sites et proposons aux patients du Nord Essonne les soins de qualité qu'il sont en droit de recevoir !**



Assemblée Générale des personnels  
Le 27 juin  
Maison de l'Yvette d'Orsay  
13h - 15h

Assemblée Générale des personnels  
Le 26 juin  
Self de Juvisy  
13h30-15h30

Assemblée Générale des personnels  
Le 28 juin  
EHPAD de Longjumeau  
13 h-15h

Et le 22 juin à partir de 14 h conseil de surveillance suivi d'une conférence territoriale des élus et parlementaires du 91 au château du grand Mesnil à Bures sur Yvette en présence de Monsieur Julien Galli, délégué territorial de l'Essonne pour l'ARS Ile-de-France

**Faisons nous entendre !**

## PLACE NETTE POUR LES AGENTS DU SOIR

Après avoir rencontré le directeur de la DPAL, la barrière pour le parking aérien fait son arrivée. Il aura fallu quelques années pour qu'elle soit posée et quelques semaines pour qu'elle soit mise en fonction.

Alors ça y est à partir du lundi 18 juin 2018, elle sera fonctionnelle. Les personnels du soir, en 12H, les agents du laboratoire, de la stérilisation, les diététiciennes et les agents du CCSU pourront enfin se garer et ne plus galérer pour aller travailler. La barrière sera ouverte de 1h à minuit, le reste du temps elle sera close, sauf les week-ends et jours fériés où le parking sera accessible à toutes et à tous.

Si votre carte n'ouvre plus la barrière de la maison de retraite, cela signifiera que vous ne pouvez plus accéder au parking de l'hôpital et qu'il faudra vous garer sur le parking de la RN20 ou aux alentours.

Et oui les choses évoluent. Début 2019, de nouveaux macarons avec de nouvelles couleurs seront mis en place par la DPAL. Toute la base de données est en cours d'épuration, pour faire place nette afin de commencer l'année 2019 sainement

## Elections professionnelles scrutin du 6 décembre 2018.

**Le 6 décembre, tous les agents de la fonction publique hospitalière seront appelés officiellement à désigner celles et ceux qui les représenteront de 2019 à 2022. Ces représentants siégeront dans les différentes instances de l'hôpital pour représenter vos intérêts individuels et collectifs.**

**Ces instances sont mal connues et pourtant...**

Lorsque vous changez de grade ou d'échelon, lorsque vous demandez une révision de note et d'appréciation, lorsque l'on vous refuse un temps partiel ou une mutation, lorsque vous êtes confronté à des problèmes disciplinaires, votre dossier passe entre les mains de celles et ceux que vous aurez élus pour vous représenter personnellement aux Commissions Paritaires Locales: les CAPL.

Lorsque vous êtes victime d'un accident du travail ou en congé de longue maladie, votre situation est examinée en Commission de Réforme par celles et ceux que vous aurez élus pour vous représenter personnellement.

Lorsque d'autres sujets plus généraux, comme la formation continue, l'organisation du travail, les regroupements de services, les primes, les horaires, les effectifs, sont débattus en CTE avec la direction, ce sont encore celles et ceux que vous aurez élus qui défendront vos intérêts collectifs.

Vous comprenez que ces élections constituent un enjeu majeur pour vous en tant que professionnel de santé et pour la collectivité hospitalière dans son ensemble.

Une participation massive à celles-ci apportera plus de crédit et de poids à vos élus face à la direction.

Peu d'entre vous sont syndiqué(e)s mais vous connaissez cependant le rôle important des syndicats dans la défense de vos intérêts.

Ainsi, sans être adhérent(e) à un syndicat, ce qui est votre droit, vous avez pu certainement mesurer et apprécier la disponibilité, la réactivité et l'efficacité des élus du personnel SUD.

Dans bien d'autres établissements les salariés n'ont pas cette chance lorsqu'ils sont confrontés à l'injustice et à l'arbitraire de leur direction.

Alors, lorsqu'à votre domicile vous recevrez une enveloppe vous annonçant que le 06 décembre 2018 auront lieu les élections professionnelles, dites vous que votre vote aura, sur la vie de l'hôpital et sur votre avenir professionnel, des conséquences importantes.



En votant massivement vous démontrerez que rien de ce qui vous concerne ne se décidera sans vous.

## Alors, le 06 Décembre Par correspondance ou sur place, Votez !

### Elections professionnelles scrutin du 6 décembre 2018... suite

Pour calculer le nombre de sièges à pourvoir lors du renouvellement des instances de décembre 2018, nous devons connaître l'effectif de l'établissement. C'est chose faite au 1 janvier 2018, nous étions 2391 agents donc nous devons élire en respectant cette année la proportionnalité entre hommes et femmes :

**Concernant le CTE** : c'est un collège unique (depuis 2014), fini les catégories A, B ou C  
Nous sommes sur les trois sites réunis 2391 agents donc élection de 15 titulaires et 15 suppléants  
( 82,39% de femmes et 17.61% d'hommes)

#### Concernant les CAPL :

Capl 2 : infirmiers, médico tech, puer IBODES, IADES, Cadres... 726 agents --> 4 titulaires - 4 suppléants (87,05% de Femmes, 12,95% d'Hommes)

Capl 3 : 4 agents 1 titulaire- 1 suppléante (100% F)

Capl 4 : TS, TSH 13 agents 1 titulaire - 1 suppléant (15.38% F- 84.62%H)

Capl 5 : infirmiers, médico-tech ... 262 agents --> 3 titulaires - 3 suppléants (90.08% F, 9.92% H)

Capl 6 : secrétaires médicales ... 75 agents --> 2 titulaires - 2 suppléants (100% F)

Capl 7 : personnels ouvriers : 152 agents --> 2 titulaires - 2 suppléants (39.47% F, 60.53% H)

Capl 8 : aide soignants - aux puer ... 575 agents --> 4 titulaires - 4 suppléants (83.13% F, 16.87% H)

Capl 9 : personnels administratifs : 173 agents --> 2 titulaires - 2 suppléants (91.91% F, 8.09% H)

Capl 10 : Sages femmes : 46 agents --> 2 titulaires - 2 suppléants (95.65%F 4.35%H)



#### C'est décidé, j'adhère à SUD!

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Service: .....

Téléphone: .....

Email: .....

Statut: .....

66% de la cotisation est déductible des impôt

Coupon à renvoyer au : Syndicat SUD du CHG Longjumeau par courrier interne ou au 159 av du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau

Tel 01 64 54 32 77

Mail : sud.sante-chl@gh-nord-essonne.fr

Site Internet : <http://sudsantesociaux91.free.fr>

